POLITIQUE EN MATIÈRE DE SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE, DE RÉUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES

SUBVENTIONS PRESENTEES DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) LIZAC Installation d'une pompe à chaleur à la salle des fêtes. SUMR/00005707	29 981 €	29 981 €	39 %	**11 692 €**
2) MONTBARTIER Travaux de rafraîchissement de la salle associative. SUMR/00004730	9 110 €	9 110 €	18 %	**1 639 €**

TOTAL : 13 331 €

Le Président,

Michel WEILL